



Nous avons lu...

Tuer en quelques leçons

Dans son éditorial de mai, la revue *Psychologies* revient sur la guerre en Irak et la façon dont elle a été perçue. Elle souligne que « *la décision de sang-froid des dirigeants anglo-saxons d'aller tuer des milliers d'hommes au loin pour faire prévaloir leurs options politiques a paru obscène à nos générations élevées dans le culte de la paix et du respect de la vie. Constatation morose que notre civilisation ne parvient pas à se défaire de ce qu'il y a de plus primitif en nous* ».

Pour appuyer ses propos, la revue utilise les travaux du lieutenant-colonel Dave Grossman, officier américain à la retraite, diplômé de psychologie, qui « *nous apporte à ce sujet une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que la plupart des humains, par instinct, se refusent à tuer d'autres hommes. La mauvaise, c'est que nous sommes désormais capables d'apprendre à passer outre cet instinct et que nous l'enseignons à nos propres enfants* ».

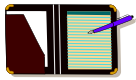
Le livre de Dave Grossman, *On Killing*, publié en 1995, nous apprend que « *pendant la Seconde Guerre mondiale, seuls 15 à 20 % des soldats avaient effectivement tiré sur l'ennemi pendant la bataille. Sans pour autant s'enfuir, les autres ne parvenaient pas à s'y résoudre. Beaucoup se sont donc fait tuer plutôt que d'appuyer sur la gâchette* ». Devant de tels résultats, de nouvelles techniques de conditionnement à l'entraînement ont donc vu le jour. « *Ainsi, au lieu d'apprendre aux soldats à viser le centre d'un cercle de carton, on a présenté aux recrues des cibles à forme humaine sur lesquelles ils devaient tirer immédiatement, surtout sans réfléchir, dès l'apparition de ces dernières. Au bout de cent fois, ce nouveau réflexe était acquis. Les résultats ont suivi : pendant la guerre de Corée, 50 % des fantassins tiraient sur l'ennemi. Au Viêt-Nam, le "score" est monté à 95 %. Les statistiques de la récente chevauchée du désert ne sont pas encore disponibles,*

mais il n'y a pas de raisons de penser que ces "rendements" se soient détériorés ».

Des « jeux » qui n'en sont plus

L'éditorial poursuit en rappelant que « *cette démonstration perturbante ne se limite pas aux guerres* ». Pour Dave Grossman, « *la violence à la télévision, où chaque enfant voit des milliers de fois des humains abattre leurs semblables, ressemble fort à ce qu'on montre aux recrues dans les camps d'entraînement. Pis encore, les jeux vidéos simulent, inlassablement, l'acte de détruire tout ce qui bouge, souvent à bout portant. Certains de ces jeux sont les mêmes que ceux qu'utilise l'armée américaine pour pousser ses fantasmes à tirer sans remords. Ces jeux, selon les enquêtes menées (...), laissent dans les jeunes esprits, une impression plus forte que le réel. Il ne faudrait donc pas chercher de causes plus évidentes de l'accroissement des violences physiques qui ont, selon les pays, entre doublé et quadruplé en vingt ans* ».

Pour la revue *Psychologies*, il peut exister un certain rapport entre le salon familial et un camp de Marines : « *Que la guerre d'Irak nous permette d'en prendre conscience pourrait faire partie de ses avantages collatéraux* »...



A vos agendas...

Jeudi 22 mai, à Laval :

Les OGM, enjeux de société ?



Vendredi 23 mai, à Craon :

Les financements associatifs

L'université rurale du pays de Craon, en partenariat avec Projets Jeunes et Familles Rurales, organise le 23 mai, à 20h30, salle Pantigny, à Craon, une réunion d'information-débat sur les financements associatifs (contrat temps libre, contrat éducatif local, leader +, etc.). L'objectif est d'apporter l'information aux responsables bénévoles des petites associations. Un autre objectif est de lancer un débat sur les besoins des associations et de voir s'il est envisageable d'élaborer des projets communs et de mutualiser des moyens.

Sont invités toutes les associations de la communauté de communes de Craon, ainsi que les élus.



En bref...

Une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 1 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans vient d'être réalisée à la demande de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de la Mayenne, sur différents thèmes : perception de la santé, qualité de vie, pratiques addictives, prises de risques, etc. L'exploitation des résultats est réalisée par l'Observatoire régional de la santé (ORS), et sera disponible d'ici l'automne.

Source : www.sante-pays-de-la-loire.com



Nous avons reçu

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), Informations sociales, n° 107, 2003.

- Dossier : « Désir d'enfant » (117 p.).

Institut national d'études démographiques (INED), Population & Sociétés (4 p.).

- « Catholiques et protestants d'Irlande du Nord, les enjeux du recensement de 2001 », n° 390, mai 2003.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Etudes et Résultats.

- « Les retraités polypensionnés des secteurs public et privé : une analyse par cas types », n° 236, mai 2003 (8 p.).
- « L'âge de la liquidation des droits à la retraite de la génération 1934 », n° 237 de mai 2003 (8 p.).

Transrural Initiatives, revue bimensuelle d'information agricole et rurale, n° 236 du 6 mai 2003.

- Dossier : « Les stratégies de la grande distribution » (8 p.).

Trois quarts de la distribution alimentaire française est concentrée par cinq grands groupes commerciaux. Partenaire incontournable ou puissante oligarchie, la grande distribution fixe les règles du jeu avec ses fournisseurs et notamment les producteurs agricoles. Ces producteurs n'ont cessé de réclamer un rééquilibrage du rapport de force. Depuis vingt ans, les réglementations deviennent plus sévères. La loi cherchant à contrebalancer le poids croissant des distributeurs : en 1986, dix enseignes se partageaient la moitié de la distribution alimentaire contre cinq enseignes pour les trois quarts aujourd'hui. Cependant, et notamment sur les marchés valorisant la traçabilité et la qualité des produits, un partenariat avec les producteurs et les industriels s'avère nécessaire. Il passe souvent par une contractualisation producteur-distributeur. Dans la mesure où ce contrat garantit les prix payés au producteur, il semble aujourd'hui la meilleure forme de répartition de la valeur ajoutée. Mais cela est loin de se généraliser au-delà des marchés de niche.

La pensée hebdomadaire

Il faut vivre bien longtemps pour devenir jeune
(Picasso)